

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SARL MARDIAL

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

GOSSELIN Georges - représentant de la SARL MARDIAL

RCS / SIRET

5 3 8 6 4 8 4 0 3 0 0 0 2 9

Forme juridique

SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique n° 41 a	Aires de stationnement ouvertes au public de plus de 50 unités et plus.
Rubrique n° 47	Non concerné (la parcelle est une friche ne nécessitant pas d'autorisation préalable de défrichage).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'un centre commercial au bord de la FN 1, au sein du quartier Saint Agathe à Macouria comprenant :

- * 2900 m² de surface de toitures (auvents, y comprise la surface commerciale)
- * 1774 m² de zones de voiries lourdes et légères
- * 1087 m² destiné au stationnement
- * 1630 m² de surface de bassin de compensation.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de créer un centre commercial de proximité immédiate de Tonate qui est un bourg en pleine expansion (expansion la plus rapide de la CACL), en proposant une offre commerciale complémentaire entre Kourou et Cayenne.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Phasage prévisionnel des travaux (à titre indicatif) :

- démarrage et installation du chantier : 01.08.18 - 15.08.18
- décapage des terres végétales et matériaux impropres : 15.08.18 - 15.09.18
- terrassement déblai / remblai interne au site : 01.09.18 - 30.09.18
- remblais externes fond de forme, voiries / parking : 17.09.18 - 15.10.18
- réalisation du déversoir d'orage : 01.09.18 - 30.09.18
- réseaux EP / EU et utilitaires : 30.09.18 - 30.11.18
- fondations et gros œuvre : 15.10.18 - début 2019
- charpente / couverture et bardage : janvier - avril 2019
- lots secondaires TCE, avril - juillet 2019
- revêtements + ouvrages secondaires du parking et des voiries : juin - sept. 2019

les travaux dureront entre 12 et 16 mois (variations possible dues à la météo)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le bâtiment qui sera exploité est une moyenne surface (2900 m² d'emprise au sol). Il y aura également un parking, des voies de circulation et une cour de service d'une emprise d'environ 164 m².

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à une demande de déclaration au titre de la rubrique 2.1.5.0 de la loi sur l'eau, qui a été déposé le 08 juin 2017 au service milieux naturels de la DEAL.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Surface terrain d'assiette	19 096 m ²
- Surface des constructions	2 900 m ²
- Surface des voies de circulation et parking	2 861 m ²
- Surface du bassin de compensation	1630 m ²
- Surface non impactée par le projet	11 705 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Adresse actuellement inexistantes,
(à proximité de la Chambre de
l'Agriculture dont l'adresse est
1 Avenue de Sainte Agathe
97 355 MACOURIA)

Localisation selon le Réseau
Géodésique Français de la Guyane
1995 :
X : 337 504
Y : 553 635

Coordonnées géographiques¹

Long. 5 2° 27' 57 " 960 Lat. 0 5° 00' 27" 000

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Macouria est une commune située sur le littoral Guyanais cependant l'accès au littoral y est complexe du fait de la présence de mangrove et vasière sur la quasi totalité du littoral macourien. Le littoral est situé à plus de 800 m du projet
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le monument le plus proche est l'église de Macouria a plus d'un kilomètre de là.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est au sein d'une zone inondable d'aléa faible. La carte du PPRI est en pièce jointe
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera raccordé au réseau AEP de Macouria. les quantités consommées ne sont pas susceptibles d'avoir une incidence notable.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'imperméabilisation des surfaces impactera la réalimentation de la nappe sous-jacente. Cela n'aura pas d'incidence notable.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est déficitaire en matériaux. Des matériaux de type remblai latéritique seront mis en place afin de mettre le projet au dessus de la cote du PPRI.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé sur une parcelle de type friche ne présentant pas un intérêt particulier au niveau faune ni au niveau flore. Aucune construction n'est actuellement présente sur site.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est en amont hydraulique d'une ZNIEFF, cependant les équipements nécessaires seront mis en place pour limiter au minimum les impacts du projet sur son environnement, (bassin de compensation, DSH...).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non le terrain où est implanté le projet est une friche libre de toute occupation. La construction du projet n'engendra donc pas de défrichement.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est au sein d'une zone inondable. Afin de s'affranchir du risque inondation (aléa faible au niveau de la parcelle), un remblais latéritique sera mis en place pour mettre le projet à 50 cm au dessus de la cote du PPRI, et donc annihiler le risque inondation au niveau du projet.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet étant situé aux abords immédiats de la RN1, il engendra une modification du trafic. Cependant, la RN 1 est l'axe principal de circulation de Guyane. Les nuisances liées à la création du projet au niveau du trafic eront minime par rapport à l'augmentation du trafic routier guyanais et plus encore au niveau de Macouria qui connaît une croissance très rapide (près de 25 % de croissance entre 2009 et 2014). Des aménagements routiers sont prévus pour minimiser au maximum les impacts (cf. plan du projet).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'augmentation du trafic engendra une légère augmentation du niveau sonore, cependant cette augmentation sera minime en comparaison des nuisances causées par la RN1.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les enseignes lumineuses seront tournées vers la RN 1 et n'impacteront donc pas les habitations alentours. Ces enseignes seront automatiquement éteintes entre minuit et 6h du matin.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets liquides seront les suivants: - Rejets d'eaux pluviales potentiellement souillées traitées par un DSH - Rejets d'eaux pluviales de toitures passant par un bassin de compensation. - Rejets d'eaux usées traitées par une microstation d'épuration de type filtre à sable vertical. La qualité et la quantité des rejets seront maîtrisées et contrôlées on ne peut pas les considérer comme des nuisances.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il engendrera la création d'eaux usées qui seront traitées
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets engendrés seront traités dans les filières de traitement préexistantes. Ils n'engendreront pas de nuisances.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	RAS
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ce sera la seule moyenne surface entre Soula et Kourou (environ 45 km), cela facilitera le développement de Macouria et donc son urbanisation. La parcelle du projet est dans une zone réservée aux aménagements (habitations et commerces) dans le PLU.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les seuls impacts potentiels qui peuvent être causés par le projet sont liés à l'augmentation du trafic et aux rejets aqueux. Concernant les impacts sur le trafic, ceux-ci seront mineurs et des aménagements de voiries sont prévus pour les limiter.

Concernant les rejets aqueux, ils ont déjà été pris en compte dans le cadre du Dossier Loi sur l'Eau, ils n'engendreront pas de nuisances que ce soit au niveau de la santé humaine ou au niveau de l'environnement.

Le DLE a été déposé le 8 juin 2017 et est en cours d'analyse par la DEAL Guyane.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet étant situé sur un terrain en friche, au sein d'un quartier de Macouria déjà très anthropisé, (présence notamment de la Chambre d'Agriculture et du nouveau quartier Sainte Agathe dans un rayon de 200 m).

De plus, les sources des potentiels impacts du projet sont identifiés et dimensionnés (eaux pluviales souillées ou non et eaux usées ainsi que l'augmentation du trafic).

Une évaluation environnementale ne semble pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Un plan d'implantation d'un "tourne à gauche" a été ajouté pour plus de visibilité sur les impacts éventuels du projet sur la circulation. Il est important à noter qu'à partir du 11 avril 2013 (voir pièce jointe), le tronçon de la RN 1 est inscrit dans le périmètre de l'agglomération de Macouria.
Le positionnement final et le dessin de la voie d'accès seront soumis à l'étude et la validation par le Service Infrastructures et Sécurité Routière de la DEAL GUYANE
en pièces jointes : plan de situation / plan des accès / bassin versant / les photos prises le 20.03.17

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Kourou

le, 29.09.17

Signature

